

Travaux annexes :

Vous arrive-t-il de réaliser des travaux annexes à la construction (rubrique 5.4 du permis de construire) ? Oui Non

Si oui, précisez la nature de ces travaux annexes : Terrasse Piscine Garage Abri Clôture

Autre :

Risques particuliers :

Vos marchés intègrent-ils des prestations dans les activités suivantes ? :

Maisons bois : Oui Non

Géothermie / aérothermie : Oui Non

Solaire thermique: Oui Non

Photovoltaïque: Oui Non

Puits canadien ou provençal : Oui Non

Travaux de Technique non Courante* :

Vos constructions intègrent-elles des travaux de technique non courante ? Oui Non

Si oui, précisez la nature des travaux :

* Par « travaux de technique courante », on entend les ouvrages répondant aux caractéristiques suivantes:

- Les travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN) ou à des règles professionnelles acceptées par la C2P.
- Les procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
- d'un Agrément Technique Européen (ATE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observations par la C2P ;
- d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATex) avec avis favorable;
- d'un Pass'innovation « vert » en cours de validité.

Organisation du demandeur

Nom du dirigeant :

Service administratif :

Service commercial :

Suivi SAV :

Maitrise d'œuvre de conception :

Maitrise d'œuvre d'exécution :

Périmètre d'intervention du demandeur

Votre périmètre d'intervention se situe habituellement dans un secteur :

Inférieur à 50 km autour de votre siège social ou de vos agences : Oui Non

Inférieur à 100 km : Oui Non

Supérieur à 100 km : Oui Non

Partie "Maitrise d'œuvre"	Nombre annuel de maisons individuelles
Maîtrise d'œuvre partielle limitée à la conception réalisée par le CMI	
Maîtrise d'œuvre partielle limitée à l'exécution réalisée par le CMI	
Maîtrise d'œuvre totale (conception + exécution) réalisée par le CMI	
Maîtrise d'œuvre totale (conception + exécution) sous-traitée	
Partie "Travaux"	Nombre annuel de maisons individuelles
CMI non réalisateur	
CMI exécutant second œuvre	
CMI exécutant travaux de charpente	
CMI exécutant travaux de maçonnerie	
CMI exécutant tous les travaux	

Maitrise d'œuvre :

Maitrise d'œuvre intégrée :

Missions réalisées	Maitrise d'œuvre de conception	Maitrise d'œuvre de réalisations
Effectif		
Diplômes - expérience professionnelle dans la(les) mission(s) de maîtrise d'œuvre réalisée(s)	< 5 ans sans diplôme <5 ans avec diplôme (préciser le diplôme) : > 5 ans et < 10 ans > 10 ans	< 5 ans sans diplôme <5 ans avec diplôme (préciser le diplôme) : > 5 ans et < 10 ans > 10 ans

Maitrise d'œuvre non intégrée :

Collectez-vous systématiquement l'attestation d'assurance des sous-traitants maîtres d'œuvre ? Oui Non

Faites-vous appel à un BET thermique extérieur ? Oui Non

Fournissez-vous les plans ? Oui Non

Utilisez-vous un système informatique : Pour les plans : Oui Non Pour les mètres et devis : Oui Non

Nombre de maisons individuelles par conducteur de travaux :

Une formation professionnelle continue est-elle dispensée à vos conducteurs de travaux ? Oui Non

Moyens externes :

Sous traitance	Oui	Non
Vos sous-traitants sont-ils fidélisés ?		
Effectuez-vous un suivi régulier de leurs attestations d'assurance RC Décennale ?		
Contrôle technique		
Préciser la nature de sa mission :		
.....		
Contrôle géotechnique		
Faites-vous systématiquement réaliser une étude de sol de type G11 ?		
Faites-vous systématiquement réaliser une étude de sol de type G12 ?		

Démarche qualité /Service après-vente et gestion des réclamations :

Avez-vous engagé une démarche « qualité » ? Oui Non

Si oui, nature de la démarche :
 Joindre la dernière attestation de renouvellement)

Certification NF CEQUAMI : Oui Non

Maisons bois 21 : Oui Non

Qualification QUALIBAT pour les lots réalisés : Oui Non

Autre démarche qualité (précisez) :

Organisation interne et fonctionnement du service après-vente :

Responsable SAV :

Formation technique :

Si une équipe dédiée est mis en place, est-elle interne ou externe ?

Si interne, quels sont les moyens attachés à cette structure ?

Une ligne budgétaire prévisionnelle est-elle prévue ? : Oui Non

Pendant l'année de parfait achèvement, faites-vous appel aux entreprises intervenantes : Oui Non

Toujours pendant l'année de parfait achèvement, en cas de désordres signalés, un délai d'intervention est-il fixé ? Oui Non

Faites-vous intervenir votre SAV, sans transmettre de déclaration à l'assureur, si les désordres relèvent d'une opération de SAV et/ou générant éventuellement l'intervention de l'entreprise ayant réalisé le marché ? Oui Non

Le nom de l'intervenant ou de l'entreprise diligentée est-il précisé ? Oui Non

L'identification des réclamations sur place par un technicien est-elle prévue ? Oui Non

Remettez-vous systématiquement aux acquéreurs une notice juridique sur les garanties ? Oui Non

Remettez-vous systématiquement aux acquéreurs une notice d'entretien des ouvrages ? Oui Non

Suivi du SAV

Avez-vous mis en place un suivi des comptes rendus de vos interventions ? Oui Non

Réalisez-vous des enquêtes de satisfaction clients ? Oui Non

Effectuez-vous un bilan avec les entreprises ? (fidélisation, sanctions) Oui Non

Gestion des réclamations

Informez-vous l'acquéreur sur l'organisation du SAV dès la réception ? Oui Non

Les coordonnées d'un correspondant SAV sont-elles communiquées ? Oui Non

Vos antécédents

Avez-vous fait l'objet d'une procédure collective (sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation judiciaire) au cours des 2 dernières années ?

Avez-vous déjà été assuré pour tout ou partie du même risque ? Oui Non

Si oui, Nom de l'assureur : Type et N° de contrats :

Date de résiliation : Motif de résiliation.....

Date d'effet du contrat

Date d'effet souhaitée du contrat : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|_|

Souhaitez-vous souscrire la garantie erreur thermique ? Oui Non

Souhaitez-vous souscrire la garantie Protection Juridique ? Oui Non

Documents à joindre

- Formation et expérience professionnelle du dirigeant
- Formation et expérience professionnelle des ingénieurs et conducteurs de travaux
- Justificatif de qualification ou label de qualité
- Liste des sous-traitants fidélisés
- Relevé de sinistralité RC Professionnelle et RC Décennale sur les 5 dernières années

Informatique et Liberté

Je reconnais avoir été informé(e) conformément à l'article 27 de la Loi du 6 janvier 1978 du caractère obligatoire des réponses aux questions posées ci-dessus, ainsi que des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration prévues aux articles L 113-8 (nullité du contrat) et L 113-9 (réduction des indemnités) du Code des assurances.

J'autorise l'assureur à communiquer mes réponses à ses correspondants dans la mesure où cette transmission est nécessaire à la gestion et à l'exécution du contrat.

Je l'autorise également à utiliser mes réponses dans la mesure où elles sont nécessaires à la gestion et à l'exécution des autres contrats souscrits auprès de lui.

Je dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du correspondant du service clientèle pour toute information me concernant.

Toute omission, toute déclaration fautive ou inexacte pourrait entraîner la nullité du contrat ou vous exposer à supporter la charge de tout ou partie des indemnités dans les conditions prévues par les articles L. 112-3, L. 113-8 et L. 113-9 du Code des assurances.

Toute omission, toute déclaration fautive ou inexacte pourrait entraîner la nullité du contrat ou vous exposer à supporter la charge de tout ou partie des indemnités dans les conditions prévues par les articles L. 112-3, L. 113-8 et L. 113-9 du Code des assurances.

Signature

Signature :

Fait à : Le :